

L'innovation est surtout locale

RESPONSABILITE

Le **Comité 21**, une association née en 1994, compte 380 adhérents. Sa directrice générale Anne-Marie Sacquet livre ses réflexions sur l'action des élus, des associations et des entreprises aux prises avec les défis du développement durable.

Quels sont les objectifs du Comité 21 ?

Le Comité 21 se donne pour mission de contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda pour le XXI^e siècle adopté à Rio en 1992 et réunit les composantes de la société : entreprises, collectivités, associations, organismes en charge de la recherche et de l'éducation concernés par le développement durable (DD). Ses objectifs : accompagner l'éducation au DD, l'ancrer dans les territoires avec les agendas locaux, promouvoir l'économie responsable et renforcer les échanges européens.

Quelles sont vos priorités en 2007 ?

Nous voulons contribuer à renforcer les compétences du citoyen. Le livre sorti en mars, par exemple⁽¹⁾, veut faire comprendre comment se prennent les décisions qui engagent l'avenir, montrer dans quelle mesure on peut y participer et ce qu'on peut faire dans les domaines de l'alimentation, des déchets, des transports et de l'énergie.

Nous soutenons les partenariats entre les ONG (organisations non gouvernementales) et les grandes entreprises implantées en France, qui ont besoin de s'appuyer sur des compétences pour combattre la pauvreté, préserver la biodiversité ou lutter contre la crise climatique. Nous allons organiser un forum à Paris en octobre sur le sujet. Nous préparons aussi une nouvelle version du guide de l'Agenda 21 local au dernier trimestre⁽²⁾.

Comment jugez-vous le travail et des élus et des entreprises ?

Dans le public, l'innovation est surtout locale. Les collectivités sont des laboratoires des processus de démocratie participative, de partenariats ou d'évaluation, processus qui effraient encore l'Etat et ses administrations.

Mais quand la volonté politique est là, à moyens équivalents, le secteur privé est plus réactif. Une entreprise a la capacité de faire bouger très vite son management. La PME bretonne Armor-Lux a pris à bras le corps le DD et renouvelé son offre avec des filières issues de l'agriculture biologique



A.-M. Sacquet, directrice générale du Comité 21

et du commerce équitable. Les chambres de commerce et d'industrie doivent mieux faire connaître les initiatives de ce type.

Les grands groupes sont-ils plus efficaces ?

On trouve au sein du CAC 40 une grande diversité de situations, même si elles sont obligées de publier leurs résultats en terme de DD. Les catalogues d'indicateurs doivent s'appuyer sur l'engagement politique du dirigeant et non en faire office. Les rapports indiquent les émissions de

CO₂, mais rares sont ceux qui donnent des objectifs quantifiés et datés de réduction ou de diversification de l'approvisionnement énergétique.

Face à l'enjeu du climat, fait-on assez en matière de logement et de transport ?

La culture publique en France, si cartésienne, si sectorielle et si pyramidale a énormément freiné une innovation territoriale qui ne fait que démarrer. Seules quelques villes sont à la pointe, depuis dix ans.

Narbonne et Mulhouse ont lancé la construction d'éco-quartiers et de bâtiments passifs. Et l'émulation entre les métropoles fonctionne bien. Mais nous déplorons le manque d'impulsion de l'Etat.

Comment doit-on communiquer sur ce thème ?

Le film *Une vérité qui dérange* a ouvert les yeux des politiques, alors que l'opinion était déjà mobilisée. Nous disons qu'il faut privilégier la pédagogie par l'action et le dialogue avec le monde scientifique, en les déclinant à l'échelle du bassin de vie. Bravo à la mairie de Lille qui dans ses campagnes intègre de l'information par voie d'affichage mais aussi des appels à projets, auprès des écoles, des familles, des artisans et des commerçants.

Le Programme des Nations-Unies pour l'Environnement a publié un excellent document destiné aux ados sur la consommation responsable⁽³⁾, qui exclut toute culpabilisation. A partir d'informations et de mises en perspectives, il leur donne des clés pour arbitrer par eux-mêmes. « Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes, je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends ». Le Comité a retenu cette devise pour le programme qu'il anime sur les Agendas 21 scolaires.

PROPOS RECUEILLIS PAR FRÉDÉRIC AUZANNEAU ■

(1) L'avenir en vert. « Environnement, santé, emploi, pour une France du XXI^e siècle ». Le Seuil, mars 2007

(2) L'Agenda 21 local : enjeu stratégique et mode d'emploi

(3) www.youthxchange.net